

DÉTAILS

| | |
|-------------------|--|
| TYPE : | Temps partiel |
| NOMBRE D'HEURES : | 28 h / semaine |
| LIEU DE TRAVAIL : | Val-Morin |
| SALAIRE : | À partir de 30 \$ / h |
| SUPÉRIEUR : | Directeur.rice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire |

DESCRIPTION

Sous l'autorité de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, la technicienne aux loisirs est appelée à collaborer à la planification, à l'organisation et à la mise en œuvre des activités, programmes et événements destinés à la population. Elle contribue au soutien logistique, à la gestion des installations et au service à la clientèle afin d'assurer le bon déroulement des opérations du service. Dans le cadre de ses fonctions, la technicienne aux loisirs :

- Soutient la directrice dans la coordination et la promotion des activités récréatives, culturelles et communautaires;
- Collabore à l'organisation matérielle et logistique des événements et programmes;
- Accueille et informe les citoyens concernant l'offre de services et les installations municipales;
- Veille au bon état et à l'entretien des équipements et des infrastructures de loisirs;
- Coordonne les activités de la plage, son personnel et son entretien;
- Effectue le suivi des inscriptions, des réservations et des demandes des citoyens;
- Contribue à la préparation de divers rapports, suivis administratifs et outils de communication;
- Collabore à l'élaboration et à la coordination des programmations saisonnières de loisirs;
- Réalise toutes autres tâches connexes nécessaires au bon fonctionnement du service.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir ou formation équivalente.
- Expérience pertinente en organisation d'activités, gestion d'événements ou animation (atout).
- Permis de conduire valide (classe 5) et accès à un véhicule.
- Excellentes aptitudes en communication, autonomie, sens de l'organisation et capacité à travailler en équipe.
- Disponibilité pour travailler selon un horaire variable (jours, soirs et fins de semaine).
-

POUR POSTULER

Veillez nous faire parvenir votre dossier de candidature avant le 18 juillet, 17 h, à l'adresse adjointedg@val-morin.ca

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre à ses employés un environnement favorisant la formation et le développement individuel, des programmes de reconnaissance et des avantages sociaux.

AVANTAGES

- ✓ Une politique de télétravail
- ✓ Un accès gratuit au Parc régional, à la plage et à la bibliothèque municipale
- ✓ Un horaire flexible
- ✓ Une équipe tissée serrée

